

Officier sous contrat d'encadrement informatique & télécoms

Les fiches métiers

1. Missions

-  Encadrer et commander un groupe de 15 à 30 militaires au quotidien.
-  Former et entraîner les combattants, aussi bien sur le plan tactique que technique.
-  Mener des missions en France comme à l'étranger.
-   Participer régulièrement à des exercices sur le terrain.

2. Formations

- Pour devenir officier sous contrat d'encadrement informatique & télécoms, il te faut au minimum un bac +2.

3. Débouchés

- Le métier d'officier sous contrat d'encadrement informatique & télécoms permet d'évoluer vers des postes de management technique, avec des débouchés dans l'informatique, les télécommunications, les réseaux ou la cybersécurité. 

4. Salaire & avantages

- 2 618 € brut, soit 2 000 € net par mois, après une première année en régiment (montant indicatif, hors primes, pour un célibataire sans enfant).
- En mission extérieure, la rémunération peut être multipliée jusqu'à 2,5.
- Hébergement possible, aides au logement (primes, logements conventionnés) et restauration prise en charge.
- 9 semaines de permissions par an (soit 45 jours).

5. Les + à avoir

- Avoir le sens des responsabilités.
- Être capable prendre des décisions.
- Être méthodique.

